

Vendredi 17 Février 2023  
www.laprovence.com

# Golf de Borély Fin de parcours

Le contrat qui lie la Ville, propriétaire du terrain, à l'exploitant du site arrive à échéance le 31 août. La municipalité veut engager une concertation avec les associations et les habitants pour "un usage sportif et récréatif, accessible au plus grand nombre"



Le golf a été créé en 2004 sur près de 7 hectares de verdure. Il accueille aujourd'hui quelque 700 membres dont certains font part de leur "déprime" à l'idée de devoir quitter les lieux. /PHOTOS GEORGES ROBERT

**L**e finish est fixé au 31 août. Après dix-neuf ans d'existence, l'activité golf proposée à Borély prendra fin, assure-t-on du côté de la Ville, propriétaire du terrain. "Il nous faut maintenant imaginer quelque chose sur ces sept hectares de verdure au cœur de l'anneau formé par la piste de course de l'hippodrome", observe le maire PM du secteur, Pierre Benarroche. "On souhaite que plus de Marseillais puissent investir cet espace pour des activités qui resteront à définir, mais on pense à des terrains de sport, de balade, de repos...". poursuit l'édile. Piste d'athlétisme, city-stade, playgrounds... "tout est ouvert", martèle-t-il. "Ça passera par des aménagements tactiques après concertation avec les habitants et les associations. Il faudra gérer les modalités d'accès au site avec l'hippodrome (dont

l'exploitation a été prolongée de 2022 à 2025, Ndlr) pour un projet qui devra prendre en compte les contraintes de son exploitant."

### "On est comme les copains qui tapent la carte au bar"

Sur le compact 9 trous du Daily golf de Marseille Borély, "c'est la grosse déprime, souffle Roland, pratiquant depuis l'ouverture du lieu, en 2004. On en parle souvent avec les copains : qu'est-ce qu'on va faire si ça s'arrête?", reprend ce Marseillais de 78 ans. Je joue tous les jours, trois heures chaque matin. Ici, nous sommes 700 membres, on se connaît pratiquement tous. On vient pour le golf, mais pas seulement: il y a un lien social très fort". D'autant que le tarif de la cotisation annuelle - "700€ pour jouer à volonté, ça me re-

vient à 2€ par jour" - confère à la structure cet attrait "qu'on ne trouvera jamais ailleurs, où c'est beaucoup plus cher", relève Roland. "Si ça ferme, on va tous pleurer, abonde l'un de ses nombreux partenaires de parcours, Christian. On est comme les copains qui tapent la carte au bar de quartier. Sauf qu'ici, c'est mieux!", reprend le retraité de 77 ans.

Golf magazine désignait le lieu comme le deuxième golf préféré des Français, le seul situé en centre-ville. Rien qu'à ce titre-là, il faut le préserver, pointe Alain. Il faut que les patrons du golf et la Ville trouvent un terrain d'entente, un foyer qui convienne aux deux... C'est ce qu'on appelle une négociation? "On est assez désespérés", ajoute Dominique, autre pratiquant quotidien. "Nous, on est prêt à payer

notre cotisation plus chère si c'est un problème de loyer. Ça nous coûtera toujours moins que d'aller jouer ailleurs!"

### "L'arrêt de l'activité ne nous a pas été signifié"

Contacté, le directeur régional de Ugolff, société exploitant le site depuis 2013, assure que "l'arrêt de l'activité ne nous a pas été signifié". Je suis un peu surpris, livre Jérémy Drouin. Je me base sur ce qui m'a été dit par la Ville et on travaille encore pour le futur de l'exploitation. Nous sommes sur une fin de contrat, c'est une situation habituelle: sur nos quatorze exploitations golf du grand quart Sud-Est, trois arrivent à échéance cette année. Ce n'est pas dans l'ADN de la boîte (plus d'une centaine de golfs en France, Ndlr) de perdre des golfs! Nous sommes dans une phase

d'échangers très constructifs avec la Ville.

Montant de la redevance annuelle, durée de l'exploitation, investissements... "Il y a tout un tas de paramètres à discuter, il nous faut trouver avec la Ville les conditions qui nous permettent de rester sur site." Sauf que dans les couloirs de l'hôtel de ville, la tendance est tout autre: "Il n'y aura plus de 9 trous (après le 31 août, Ndlr), ça est clair", tonne le conseiller municipal délégué à la stratégie patrimoniale, à la valorisation et à la protection du patrimoine municipal Éric Méry (lire ci-dessous).

Devant de tels propos contradictoires, les inconditionnels du suing du Daily golf de Borély ne savent plus sur quel pied danser...

Antoine MARIOT

## CE QUE DIT LA DÉLIBÉRATION DE 2021

### "Départ à l'échéance du contrat sans indemnité"

La décision de la fin de l'activité golf sur le site de Borély a été actée en 2021 par le conseil municipal. Objectif d'alors, mettre un terme au différend qui opposait la Ville, propriétaire du terrain, à l'exploitant du site, la société Ugolff, redevable au 30 juin 2021 de plus de 381 000 € d'impayés à la municipalité. Le montant de la redevance était alors fixé à 75 000 € par an pour l'exploitation du golf, à 20 000 € pour celle du parking. "Dans un souci de parvenir à un règlement amiable du différend entre la Ville et la société Ugolff, ainsi que dans l'objectif de maintenir une activité sur le site (...) des négociations ont été menées par-devant avocat", relate la délibération. Négociations qui ont débouché sur une proposition en sept points dont la révision de la redevance annuelle à compter de 2020 jusqu'à en 2023 au montant de 20 000 €, "justifiée au regard des bilans comptables examinés sur la période 2017/2019". Mais aussi, et surtout, sur "le maintien de l'échéance du contrat" à l'été 2023; "l'abandon de toute procédure contentieuse en cours et à venir" et au départ de la société Ugolff à échéance du contrat, "sans indemnité de la ville". "Il y a eu depuis cette délibération des discussions cordiales avec la société Ugolff. Mais ce protocole transactionnel reste valable sauf avis contraire. Ce qui n'a pas eu lieu car la société n'est pas en capacité de payer l'exploitation au juste prix", indique-t-on du côté de la Ville.



A.M.T.

## L'INTERVIEW D'ÉRIC MÉRY, CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ À LA STRATÉGIE PATRIMONIALE

### "Une belle opportunité de multiplier les activités"

■ La société Ugolff assure que les négociations pour prolonger l'activité sur le site sont toujours en cours. Quelle est la position de la Ville?

Il y a un protocole transactionnel (lire ci-contre, Ndlr). La seule négociation porte sur la remise en état ou non du site, par l'exploitant. Après, dans le cadre de la concertation qui va avoir lieu, ils sont eux aussi invités à venir présenter un projet, telle une activité de putting, de minigolf... Mais il n'y aura pas de golf 9 trous, ça c'est clair.

■ Que vous ont dit les représentants de la société Ugolff?

Quand nous sommes arrivés en 2020 on s'est rapprochés d'eux pour trouver une solution au défaut de paiement (des arriérés estimés en juin 2021 à 381 000 €, lire ci-contre, Ndlr). Ils nous ont dit qu'ils ne rentreraient pas dans leurs frais et qu'ils devraient partir à horizon 2022-2023. Jusque-là, il n'y avait pas de difficulté. On n'a donc pas forcément eu à réfléchir au maintien de l'activité sur site, on avait plus de 6 hectares au centre de l'anneau, en centre-ville, on avait de multiples possibilités: il n'y a qu'une seule activité sur site et on pourra, demain, en avoir plusieurs. C'est une belle opportunité.

■ Comment imaginez-vous le lieu à l'avenir?

En concertation avec les habitants. On l'imagine comme un lieu de multi-activités sportives et récréatives, accessibles au plus grand nombre. Sachant que c'est quelque chose qui se fait partout en France: on a



"La concertation sera lancée avant l'été pour attaquer le projet dès la rentrée", indique Éric Méry. /PHOTO DR

rencontré le PMU qui nous a montré pas mal d'exemples de ce qui se faisait au cœur des hippodromes à travers le pays: des terrains de foot, des terrains de rugby, des ateliers pour faire du vélo, des mini-pistes d'athlétisme... Sur un terrain pareil, l'objectif est de permettre la pratique de plusieurs activités sportives.

■ Quand les concertations vont-elles commencer?

Nous voulons lancer les concertations avec les associations des alentours, la mairie de secteur, son adjoint aux sports, celui de la mairie centrale etc. avant l'été puis attaquer le projet dès la rentrée afin qu'il se

concrétise rapidement. L'objectif est que le centre de l'hippodrome demeure inoccupé le moins longtemps possible.

■ Peut-on parler de prolongement du parc Borély?

Il y a toujours l'hippodrome, ça ne peut pas vraiment être un prolongement du parc. Mais l'objectif est de donner une dimension plus familiale, plus ouverte et plus accessible. Pour le golf, c'était une population moins nombreuse. Tout se fera également en concertation avec l'hippodrome qui assure toujours des courses et dont les différents sites en France savent très bien accueillir ce genre de projet en leur sein. Ils le font dans de nombreux lieux.

■ Comment comptez-vous financer le futur projet, sachant que vous ne percevez plus de redevance de la part du golf?

Le golf a fait des aménagements dans le cadre de son activité, il y en a qui seront certainement utiles, qui nous serviront, tels l'arrosage des pelouses, les locaux techniques, les cheminements qu'il n'y aura pas besoin de changer... Pour le reste, tout est ouvert et l'issue de la concertation permettra d'y voir plus clair. Quand nous sommes arrivés en 2020, la redevance n'était plus versée depuis 2018, ils n'ont quasiment rien payé en 2020 à cause du Covid, la redevance a été revue largement à la baisse en 2021 et 2022... On a appris à faire sans, le manque à gagner ne sera pas très important. L'essentiel, de toute façon, c'est que ça profite aux habitants.

Propos recueillis

